

200^E ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE – PROCÉDURE D'EXCEPTION**RÉSOLUTION ADOPTÉE HORS D'UNE ASSEMBLÉE EN VERTU DE LA PROCÉDURE D'EXCEPTION PRÉVUE À L'ARTICLE 5.14 DU RÈGLEMENT NO 1 DE RÉGIE INTERNE DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE.**

« La résolution soumise aux administrateurs hors d'une assemblée a la même force que si elle avait été adoptée lors d'une assemblée, pourvu qu'elle porte la signature de tous les administrateurs en fonction ».

Nomination au poste de direction adjointe au collège constituant de L'Assomption :

Le 29 mai dernier, le comité exécutif autorisait l'affichage du poste de direction adjointe au Service des programmes et de l'organisation scolaire du collège constituant de L'Assomption suite à la décision de Mme Denise Bergeron de réintégrer son poste d'enseignante à compter de l'année 2015-2016.

Le comité de sélection était composé de M. Marcel Côté, directeur général, M. Louis Gendron, directeur du collège constituant de L'Assomption, M. Jean-Philippe Gadbois, directeur adjoint au collège constituant de L'Assomption, Mme Patricia Tremblay, directrice adjointe au collège constituant de L'Assomption et membre représentant l'Association locale des cadres ainsi que Mme Brigitte Hamel, coordonnatrice à la Direction des ressources humaines et secrétaire du comité (en remplacement de Mme Nadia Grondin).

Au terme de ses travaux, le comité de sélection recommande unanimement de retenir la candidature de Mme Marie-Ève Dupuis Roussil au poste de directrice adjointe au Service des programmes et de l'organisation scolaire au collège constituant de L'Assomption. Vous trouverez ci-joint le curriculum vitae de Mme Dupuis Roussil.

La proposition suivante a été soumise aux administrateurs :

Attendu le poste vacant à la direction adjointe du Service des programmes et de l'organisation scolaire au collège constituant de L'Assomption suite à la décision de Mme Denise Bergeron de réintégrer son poste d'enseignante à compter de l'année 2015-2016;

Attendu la résolution CERL-150529-01 à l'effet d'autoriser l'affichage de ce poste;

Attendu le concours de sélection tenu pour pourvoir ce poste d'un nouveau titulaire;

Attendu les travaux menés par le comité de sélection et sa recommandation unanime;

Attendu l'article 5.1 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif nomme le personnel cadre;

CERL-150702-01

« Il est résolu de nommer Mme Marie-Ève Dupuis Roussil au poste de directrice adjointe au Service des programmes et de l'organisation scolaire du collège constituant de L'Assomption (ADM7), et ce, à compter du 10 août 2015.. »

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

- * Le registre des procès-verbaux du comité exécutif porte la signature et l'accord de tous les administrateurs en fonction dont la liste suit :

Mesdames Dominique Cournoyer
 Chantal Fournier
 Francine Ranger
 Diane Raymond

Messieurs Marcel Côté
 Louis Gendron
 Michel Rouleau
 Guy J. Vandandaigue

.....
Président

.....
Secrétaire de l'assemblée